

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE**  
du Conseil municipal tenue le 18 septembre 2007 à 19h30  
VILLE DE SAINT-QUENTIN

**PRÉSENT-E-S:** Le Maire Robert Beaulieu; les conseillers-ères Rita Gagnon, Jocelyne Bossé, Nicole Somers, Rodrigue Levesque et Jean-Guy Beaulieu.

**AUSSI PRÉSENT-E-S:** Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Linda Borris, secrétaire réceptionniste et six personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

**RÉSOLUTION 2007-118**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-119**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 7 août 2007**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-120**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque que les **factures du mois d'août 2007** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	48 564,62\$	
Salaires de août 2007	46 990,41\$	
Compte eau et égout	<u>47 795,29\$</u>	
Total payé en août 2007	143 350,32\$	VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-121**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **procès-verbaux des réunions du Conseil des 7 août 2007 et 6 septembre 2007** soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 7 AOÛT 2007**

**RÉSOLUTION 2007-122**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **revenus d'inscriptions du Concours Saint-Quentin en Fleurs – édition 2007**, représentant la somme de **75,00\$**, soient alloués à **l'Association des Sportifs (Club de Golf)**. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-123**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'entente d'entretien ménager au Centre communautaire entre la Ville de Saint-Quentin et Mad. Suzanne Dubé** soit approuvée du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 1<sup>er</sup> juillet 2008, à raison de 20.00\$/semaine. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 6 SEPTEMBRE 2007****RÉSOLUTION 2007-124**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que les **factures du mois de juillet 2007** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	94 894,57\$	
Salaires de juillet 2007	48 290,72\$	
Compte eau et égout	<u>103 878,02\$</u>	
Total payé en juillet 2007	247 063,31\$	VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-125**

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'entente de service de cocher et cheval lors du défilé Western**, entre la Ville de Saint-Quentin et Monsieur Romain Pelletier, soit approuvée du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 31 juillet 2012, et ce, pour la somme annuelle de 300,00\$. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-126**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le site du Centre touristique de l'ancienne gare, sis au 144, rue Canada, soit **désigné officiellement «Parc Hector Savoie»**. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-127**

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'offre de services de M. Armand Robichaud**, au coût de 5 280,00\$ + TVH, en vue de **l'étude des différents dossiers identifiés** et de la **présentation d'une recommandation visant l'amendement à l'arrêté de zonage** de la Ville de Saint-Quentin, soit acceptée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-128**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **Maire Robert Beaulieu et le conseiller Rodrigue Levesque**, soient **désignés membres votants lors de l'aga de l'AFMNB** les 12, 13, 14 octobre 2007 à Petit-Rocher. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-129**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **convention entre la Ville de Saint-Quentin et la Fédération canadienne des municipalités à titre de fiduciaire du Fonds municipal vert**, concernant le **Plan de collectivité durable pour la tournure verte de la Ville de Saint-Quentin**, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2007-130**

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **parcelles 2007-A, 2007-B, 2007-C, 2007-D et le lot 2007-1** tels qu'identifiés sur le **plan modificateur de lotissement «Parc Industriel de Saint-Quentin»**, préparé par Les Arpenteurs de la République et daté du 25 janvier 2007, soient transférés à **Jeannot et Diane Martin, Michel et Monique Ouellet, Denis et Claire Bossé, Jean-Paul Caron, et Les Produits Restigouche Ltée, respectivement**, et ce, selon les offres de vente initialement conclues. VOTE UNANIME.

## **AJOURNEMENT**

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 19h55.

---

Suzanne Coulombe, Greffière

---

Robert Beaulieu, Maire

## **PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC**

Un nouveau résident interroge si le Conseil envisage l'installation d'une ancienne locomotive devant le Centre touristique de l'ancienne gare. Le Maire informe qu'un tel projet a déjà fait l'objet d'une discussion, par contre, compte tenu qu'il s'avère très difficile de se procurer ce type de locomotive, le Conseil prévoit la fabrication d'une réplique de la locomotive en bois d'érable. Deux résidents questionnent concernant le transfert des lots du plan de lotissement Parc Industriel et, le refus du Ministère de l'Environnement suite à la demande d'aide financière de la Ville en vue du projet d'un Parc de reconnaissance de la Ville, respectivement. Le Maire donne quelques explications relativement à ces deux dossiers.